

<https://www.fenvac.org/comment-les-ex-otages-sont-ils>



# COMMENT LES EX-OTAGES SONT-ILS ACCOMPAGNES POUR RETROUVER UNE VIE NORMALE A LEUR RETOUR EN FRANCE ?

Date de mise en ligne : mercredi 22 mars 2023

- Revue de presse -

---

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

---

Otage au Sahel durant près de deux ans, le journaliste français indépendant Olivier Dubois a été enfin libéré, lundi 20 mars 2023. De retour en France ce mardi, il est apparu très souriant et en bonne forme apparente. Pourtant, ses épreuves sont loin d'être terminées. Libéré après 711 jours de captivité au Mali, où il était retenu en otage par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), le journaliste français indépendant Olivier Dubois, spécialiste du Sahel, a atterri en France ce mardi 21 mars 2023, à la base aérienne de Villacoublay, près de Paris. Il y a été accueilli par ses proches et par le président Emmanuel Macron. Le journaliste est apparu très souriant et en bonne forme apparente. Pourtant, ses épreuves sont loin d'être terminées.

« On ne se doute pas des problèmes qui attendent les otages quand ils arrivent que le tarmac de Villacoublay », alerte Martine Gauffeny, membre de SOS Otages, association qui regroupe depuis une vingtaine d'années des personnes ayant été détenues en captivité, et qui a notamment soutenu Ingrid Betancourt, Florence Aubenas, Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière.

L'émotion des retrouvailles et les sollicitations

Dans un premier temps toutefois, l'heure est à l'émotion des retrouvailles pour l'ex-otage fraîchement libéré et ses proches. « Les premiers jours sont très intenses. C'est une grande phase d'excitation et de joie », décrit Martine Gauffeny.

Sollicité de toute part, un ex-otage comme Olivier Dubois doit en effet très vite se soumettre à des débriefings avec les autorités, le ministère de l'Intérieur et des Affaires Étrangères ; ou encore répondre à des interviews de différents médias.

Puis, « au bout de deux ou trois semaines, les ex-otages se retrouvent souvent très seuls », ajoute Martine Gauffeny. S'ils peuvent se tourner vers des associations comme SOS Otages ou encore la Fenvac (Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs), les ex-otages et leurs proches sont bien souvent livrés à eux-mêmes, alors qu'ils peuvent avoir besoin d'un accompagnement psychologique spécifique, d'une aide sur les plans juridique et administratif aussi. « C'est un long chemin de reconstruction. Or, il n'existe pas d'accompagnement sur la durée », déplore Martine Gauffeny.

Un accompagnement psychologique variable et souvent peu de suivi sur le long terme

Psychologiquement, tous les ex-otages ne vivent pas leur retour de la même façon, et les traumatismes peuvent être très différents. « Les conditions, la durée de détention sont clés, ainsi que le caractère de la personne, qui auront un impact sur sa reconstruction », explique le député des Côtes-d'Armor Éric Bothorel (LREM), qui a suivi plusieurs affaires d'otages, dont celle d'Olivier Dubois. « Ce sont à chaque fois des situations exceptionnelles », ajoute l'élu costarmoricain. Et des accompagnements au cas par cas.

« Certains ex-otages ne se font pas suivre, faute de spécialistes dans leur région pour ce type de traumatisme. Pendant plusieurs années, ils essaient d'oublier. Or parfois le traumatisme peut ressurgir après quinze ou vingt ans. Une question revient souvent : la culpabilité », glisse Martine Gauffeny.

Pourtant, au même titre qu'un accident ou un attentat, les gens qui sont victimes d'une prise d'otages ont vécu une expérience traumatisante. « À tout moment, ils peuvent déclencher des troubles du sommeil, une anxiété et de la dépression liée à ce stress post-traumatique », souligne Avril Prosper, psychologue et psychothérapeute à la Fenvac. Leurs proches ne sont pas non plus systématiquement accompagnés. « Eux aussi ont pourtant subi un traumatisme profond », ajoute Martine Gauffeny.

Des démarches administratives souvent longues et compliquées

Sur le plan administratif, le retour est souvent un véritable parcours du combattant. Même si là encore, les situations

sont variables d'un ex-otage à l'autre. « Certains ont continué à être rémunérés par leur entreprise durant leur détention et ne sont pas privés de leurs droits. Pour d'autres, en revanche, les situations sont plus complexes », décrit Éric Bothorel.

Les ex-otages peuvent prétendre, comme les victimes de terrorisme, à un fonds de garantie. Mais ils se heurtent souvent à des conditions d'indemnisation complexes, car propres à chaque victime. Ils sont aussi confrontés à des délais qui se peuvent parfois se compter en années. « Pour ce qui concerne la protection sociale, le droit du travail, les impôts, le droit à la formation aussi, on voudrait que ça soit géré par un guichet unique pour les aider, leur éviter de nouvelles épreuves », ajoute Martine Gauffeny, de l'association SOS Otages. Ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui en France.

Rédigé par Clémentine MALIGNORE, publié sur le site de ouest-france.fr